



PREFECTURE DE LA REGION FRANCHE-COMTE

**Contribution du
Préfet de la région Franche-Comté (France)
au débat sur la future stratégie « UE 2020 »**

La Commission européenne a lancé le 24 novembre 2009 une consultation publique intitulée « Union européenne 2020 », les observations et les suggestions concernant les idées exposées dans ce document devant être envoyées par courrier électronique pour le 15 janvier 2010.

Autorité de gestion, en plein ou déléguée, pour la région Franche-Comté des programmes FEDER Compétitivité régionale et emploi, FSE Compétitivité régionale et emploi - volet régional et FEDER Développement rural – volet régional, je salue l'ouverture de cette consultation et tiens à vous faire part de quelques observations sur la stratégie proposée.

Le document de travail indique que la sortie de crise devrait être le point d'entrée dans une nouvelle économie sociale de marché durable, une économie plus intelligente et plus « verte », dans laquelle notre prospérité proviendra de l'innovation et d'une meilleure utilisation des ressources.

La Commission européenne propose de se concentrer sur les priorités suivantes :

- 1 – Créer de la valeur en fondant la croissance sur la connaissance ;
- 2 – Favoriser l'émancipation dans des sociétés ouvertes à tous ;
- 3 – Créer une économie compétitive, connectée et plus « verte ».

Je partage pleinement le constat et les priorités proposées à l'horizon 2020.

- La première priorité, qui fonde la croissance sur la connaissance, s'inscrit dans la continuité de l'actuelle stratégie de Lisbonne. Il convient de faire le bilan de cette stratégie menée depuis l'an 2000 afin d'en tirer des enseignements utiles pour la nouvelle période.

Il faut renforcer l'éducation et la recherche et favoriser l'innovation et la créativité.

L'innovation doit s'entendre au sens large et non limitée à l'innovation technologique.

Le développement de l'économie du numérique est indispensable pour accompagner cette priorité.

- La seconde priorité, relative à l'émancipation dans des sociétés ouvertes à tous, apporte une dimension humaine et constitue un élément fondamental dans le contexte d'économie mondialisée.

Il faut veiller à renforcer le modèle social européen.

Le soutien aux transitions professionnelles par le renforcement des compétences, ceci tout au long de la vie, est indispensable.

La crise a conduit à la mise en place en Franche-Comté d'une cellule opérationnelle régionale pour suivre les entreprises de la filière automobile, les sous traitants impactés par la crise, et les entreprises en grande sous activité. L'objectif est d'encourager les entreprises à développer la formation pendant les périodes en sous activité et pour les pouvoirs public d'accélérer les procédures d'instruction de dossier de soutien aux formations et de proposer collectivement les modalités d'interventions, et les co-financements possibles dont du FSE.

Ce dispositif correspond ainsi à l'exemple de chômage partiel associé à des actions de formation cité dans le document de travail.

- La troisième priorité, qui vise une économie compétitive, connectée et plus « verte », apparaît également comme essentielle.



Une attention particulière doit être portée au cas des petites et moyennes entreprises (PME) qui représentent un potentiel important de création d'emplois dans de nouvelles activités.

Les diverses mesures en faveur de l'efficacité énergétique doivent continuer à être promues. L'ouverture en 2009 de l'éligibilité au FEDER du logement social pour l'efficacité énergétique est une première mesure positive, visible et concrète dans les territoires.

Avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne au 1er décembre 2009, la cohésion territoriale devient un objectif stratégique transversal, complémentaire aux objectifs de cohésion économique et sociale, qui vise à parvenir à la réalisation d'un développement plus équilibré. La nouvelle stratégie pour l'Union européenne doit attacher une importance particulière à la dimension territoriale. Il s'agit de s'adapter au mieux aux réalités et aux disparités des territoires pour apporter les meilleures réponses aux citoyens qui y vivent.

La nouvelle stratégie pour l'UE en 2020 doit se concentrer sur les défis essentiels identifiés.

Les services de la Commission ont proposé un document de travail intitulé « Régions 2020 Evaluation des défis que se poseront aux régions de l'UE » en novembre 2008.

Les 4 principaux défis pour les régions européennes sont la mondialisation, l'évolution démographique, le changement climatique et l'enjeu énergétique.

Tous les outils disponibles doivent être mobilisés en vue de relever ces défis.

La politique de cohésion économique et sociale, en place depuis 20 ans, contribue fortement à apporter des réponses concrètes aux différents défis en impactant directement les citoyens européens.

L'avenir de la politique de cohésion après 2013 fait l'objet de nombreux débats :

Le rapport BARCA publié le 27 avril 2009 apporte des propositions afin de redonner à la politique de cohésion un rôle-clé dans la dynamique de l'intégration européenne.

Il met en avant les concepts d'efficience (donner à tous les lieux l'opportunité de faire le meilleur usage de leur potentiel) et d'inclusion sociale.

Plus récemment, en décembre 2009, Pawel SAMECKI, Commissaire européen en charge de la Politique régionale, plaide en faveur d'une politique de cohésion forte, dont l'importance est renforcée par le contexte de sortie de crise, dans sa note d'orientation sur l'avenir de la politique de cohésion.

Certains s'opposent à la reconduction de la politique de cohésion et prônent une re-nationalisation.

Je suis très fermement en faveur du maintien d'une politique de cohésion après 2013 qui doit continuer à s'adresser à toutes les régions européennes, ceci dans ses 3 dimensions économique, sociale et territoriale.

Il convient de conserver l'échelon régional (d'Etat) pour une mise en œuvre plus rapide et adaptée, proche des acteurs concernés par les défis à relever.

Il est également important de renforcer la cohérence des différentes politiques communautaires entre elles pour mieux servir la nouvelle stratégie.

J'insiste enfin sur la nécessaire simplification des procédures, ceci à tous les niveaux, et sur la souplesse et la réactivité indispensables pour répondre aux attentes des citoyens européens et s'adapter dans un monde qui change rapidement.

Jacques BARTHÉLÉMY



Préfet de la Région Franche-Comté,